

EXPO '67

A PROPOS DE LA VENTE D'EXPO-EXPRESS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce.

Pourrait-il informer la Chambre des résultats des entretiens qu'il a eus hier ou avant-hier avec l'honorable M. Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, au sujet de la vente d'Expo-Express, et de quelle façon on entend protéger les intérêts légitimes de la ville d'Edmonton dans cette affaire?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): J'ai répondu à cette question, au moins en partie, hier, monsieur l'Orateur.

En ce qui nous concerne, nous respectons les procédures légales qui sont déjà engagées. La société SUTRI a été jugée le plus haut soumissionnaire, la Compagnie canadienne de l'exposition universelle a encaissé le dépôt de cette société et les procédures normales sont en cours.

Cependant, en dehors de ce cadre-là, j'ai dit hier qu'il y avait des possibilités de réconciliation de tous les intérêts en cause et, évidemment, si tous les intérêts sont réconciliés, en particulier ceux de la ville d'Edmonton, à ce moment-là, peut-être pourra-t-on en venir à une entente qui pourra permettre à SUTRI de se désister de l'obligation légale dans laquelle elle se trouve présentement.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Quelle est l'attitude du gouvernement canadien et du comité de direction de la corporation en question relativement à la proposition faite par la ville de Montréal de renverser la décision de vendre Expo-Express par soumissions publiques ou, du moins, d'invoquer le principe de cassation?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, ce que je viens de dire implique justement que nous ne sommes pas d'accord avec cette proposition.

[Traduction]

LES FINANCES

L'ENQUÊTE SUR LES INTÉRÊTS DU GROUPE BIENVENU

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question a trait

à un rapport selon lequel le groupe Bienvenu, ou certains éléments, s'est effondré en raison de son affiliation avec la British National Finance Company, société britannique auquel le gouvernement a octroyé une licence lui permettant d'exploiter la Banque de l'Ouest canadien. Le ministre va-t-il enquêter sur toute cette affaire afin d'accorder toute la protection et la sécurité voulues aux investisseurs canadiens?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous avons étudié la question afin de déterminer quelles pourraient en être les conséquences sur les sociétés assurées en vertu de nos dispositions sur l'assurance-dépôts établies par le gouvernement précédent il y a un an ou un an et demi. Je répondrai au député sous peu, mais un examen rapide nous permet de croire que les cotisants au régime d'assurance-dépôts ne courent aucun danger. Je vais m'en assurer avant de répondre au député.

Le très hon. M. Diefenbaker: Merci beaucoup. Vu l'embrouillamini évident de tripotage financier lorsqu'il s'est agi d'accorder une charte à la Banque de l'Ouest canadien, quelle est la situation actuelle de cette charte, compte tenu surtout de ce qui s'est passé dans le cas des sociétés financières associées ou groupe Bienvenu?

L'hon. M. Benson: Mon honorable ami le sait, on est en train, je crois, de liquider les affaires de la Banque de l'Ouest canadien. Sa charte se périmerà à moins que le gouvernement ne la rétablisse. La charte, tout simplement, ne sera pas utilisée.

LA TÉLÉVISION

INTERPELLATION AU SUJET DE LA STATION CKVR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax): Vu l'absence du ministre des Transports, avec qui il serait peut-être intéressant d'avoir une confrontation ce matin, je prierais le premier ministre de lui demander s'il fera bientôt une déclaration au sujet des allégations concernant la station de télévision CKVR à Barrie?

Monsieur l'Orateur j'invoque le Règlement. Je croyais que le très honorable représentant allait donner à la Chambre une idée de ce qui se passe, et ainsi en faire part au public.

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'allais tout simplement demander au ministre d'État de signaler la chose au ministre.